Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Pension alimentaire enfant majeur

Par Virgifan

Bonjour
La pension alimentaire de mon fils avec lequel je n'ai aucun contact depuis des années , est prélevée directement sur ma fiche de paie.
Celui-ci a fêté ses 18 ans en Mars ainsi je me demande quelle procédure dois-je faire afin d'avoir un justificatif de sa situation scolaire ou professionnelle qui maintiendrai ou pas le prélèvement de la pension.

Je vous remercie par avance de votre aide.

Cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,
Avez-vous vérifié ce que prévoit le jugement ?
S'il ne prévoit rien, il faut saisir à nouveau le JAF pour déterminer les conditions de justification de la pension.